

Contexte et résultats : F.-Dufour, I., Chouinard-Thivierge, S. et Lussier, P. (2023). Who is coming back to prison? Emerging adulthood and the challenges associated with desistance from crime, *International Journal of Comparative and Applied Criminal Justice*, 1-19.

EXISTE-T-IL DES FACTEURS POUVANT INFLUENCER LE PROCESSUS DE DÉSISTEMENT DU CRIME?

CONTEXTE

- La surveillance communautaire affecte le processus de réinsertion des jeunes adultes;
- Il est difficile pour les jeunes adultes qui ont été emprisonnés de renoncer définitivement au crime;
- Les facteurs qui affectent négativement le processus du désistement ont tendance à diminuer avec l'âge, donnant éventuellement à l'individu la possibilité de réintégrer avec succès la communauté;
- Les conséquences négatives de l'incarcération peuvent avoir un effet sur le désistement;
- Les jeunes adultes moins instruits ou les personnes qui se reconnaissent une identité autochtone sont plus susceptibles d'être réincarcérés plus rapidement que les autres groupes de jeunes adultes.

ENJEUX

- Les hommes entre 20 et 39 ans représente 58 % des personnes incarcérées dans le système correctionnel au Canada, alors qu'ils ne représentent que 17 % de la population canadienne;
- Au Québec, 64 % des personnes ayant été incarcérées âgés entre 18 et 25 ans ont été recondamnés dans les 2 ans suivant leur mise en liberté;
- L'incarcération peut mener à une situation de porte tournante.

OBJECTIFS

- Vise à mieux comprendre les facteurs qui pourraient accéléré le processus de désistement du crime;
- Répondre à ses questions en utilisant une série d'analyse de survie :
 - a. Quels sont les principaux délits commis par les jeunes adultes?
 - b. Est-ce que certains groupes de jeunes adultes sont plus susceptibles d'être réincarcérés?
 - c. Dans quelle mesure les risques et besoins des jeunes adultes incarcérés identifiés par l'outil *Level of Service/Case Management Inventory* (LS/CMI) sont-ils liés au retour en prison?



MÉTHODE

- 1 588 hommes âgés entre 18 et 34 ans incarcérés un minimum de 6 mois dans un établissement carcéral québécois pendant la période du 1er avril 2010 au 31 mars 2011;
- Ayant effectué au moins une évaluation du LS/CMI;
- Les données proviennent des dossiers administratifs des services correctionnels du Québec;
- L'échantillon a été suivi pendant 5 ans, soit jusqu'au 31 décembre 2015;
- La méthode d'estimation de Kaplan-Meier et l'analyse des risques concurrents de Cox ont été utilisés dans l'analyse des données.



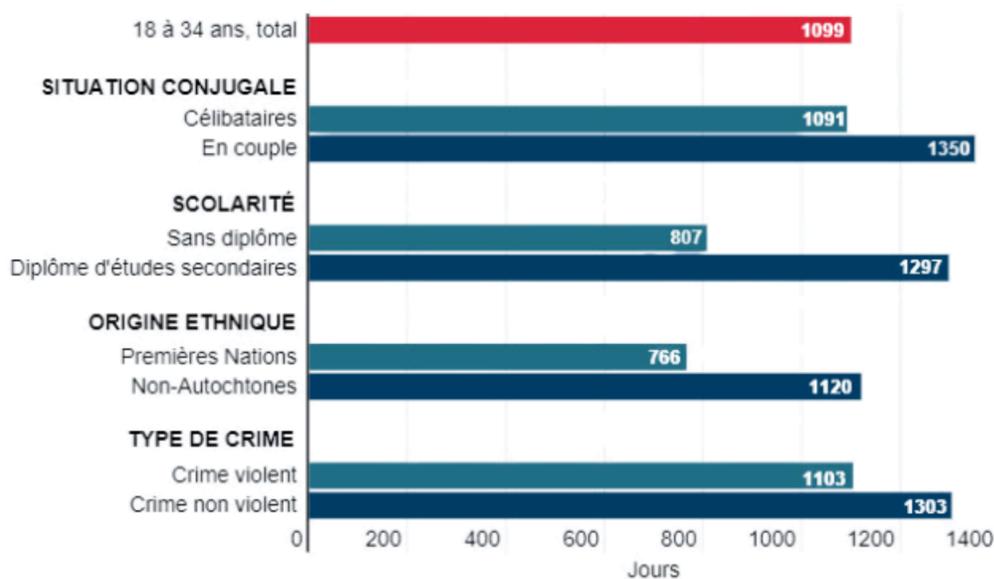
Qu'est-ce qu'un jeune adulte ?

La période développementale du jeune adulte est caractérisé par de nombreux changements sociaux et individuels. Tels que la sortie de l'école, l'entrée sur le marché du travail, la sortie du foyer parental, le mariage et la parentalité.

RÉSULTATS

- Le délai moyen entre la libération et la première réincarcération était d'environ **1 100 jours**;
- Les hommes célibataires étaient réincarcérés **en moyenne 9 mois plus tôt** que les hommes en couple;
- La durée moyenne jusqu'à la première réincarcération était **environ d'un an plus tôt** pour les hommes s'identifiant comme autochtones;
- Les hommes qui n'avaient pas complété des études de niveau secondaire ont été réincarcérés près **d'un an et demi plus tôt** que ceux qui détenaient un diplôme d'étude post-secondaire;
- Les hommes reconnus coupables d'un crime violent sont retournés en prison **environ 3 mois plus tôt** que les hommes reconnus coupables d'un crime non violent;
- La surveillance en communauté après la sortie de prison est un risque de réincarcération, les hommes sous suivi pénal étaient près de **deux fois plus susceptibles d'être réincarcérés**;
- Le risque de réincarcération **augmente de 6 %** à chaque augmentation d'une unité du besoin criminogène du trouble d'usage de substance (TUS) **et de 8 %** pour les besoins criminogènes d'attitude procriminelle **ainsi que 8 %** pour les difficultés familiales/conjugales au LS/CMI;
- Ce sont les plus jeunes adultes qui sont le plus à risque d'être réincarcérés alors que c'est aussi la période de vie la plus propice au désistement du crime.

Figure 2
Durée moyenne de la liberté après une première incarcération, détenus de 18 à 34 ans, Québec, en jours



CONCLUSION

- Les jeunes adultes ont besoin de **diversifier leurs relations interpersonnelles** d'une façon permettant un processus de changement identitaire nécessaire au désistement;
- Sans l'aide de la famille, le désistement **semble plus difficile** à réaliser pour les jeunes adultes canadiens de l'étude;
- Les jeunes adultes ayant un TUS pourraient avoir **moins de possibilités de désister au crime** en raison d'un double processus d'abandon;
- Une peine avec une surveillance en communauté obligatoire est **associé à un risque plus élevé** de retour en prison;
- En résumé, l'étude montre que c'est une période de développement dont les enjeux sont complexes.